

**Présents :** Corinne STOFFEL, Françoise LAPICQUE, Jean-Claude D'ACCRISCIO, Yohan DECLOMESNIL, Jean-Marie DEPARDIEU, Jean-Emmanuel LEGRY, Jean-Claude LIEBON, René PARIS, Patrick SOILOT, Vincent BLANCHARD, Catherine BARBIER-CARPENTIER,

**Excusés :** David DEMOUSTIER, Franck GERMAIN, Cédric KLOTZ, Claude OPPEL, Guillaume SIMONIN

La Présidente de la Commission Sportive Régionale, Françoise LAPICQUE, ouvre la réunion à 18h30 en souhaitant la bienvenue aux participants. Elle précise que le point unique à l'ordre du jour concerne le championnat par équipes, sous les aspects de :

Validation des résultats 2016-2017

Préparation de la saison 2017-2018

Modalités d'inscription des équipes

Modalités de suivi

Règlement sportif

Réflexions pour la saison suivante

### **Validation des résultats 2016-2017**

Les résultats du championnat de chacune des trois ex ligues ont été vérifiés et validés par les commissions sportives de ces anciennes ligues. Les clubs ont été informés par elles de ces résultats. La commission sportive de la Ligue Grand Est valide ces résultats pour préparer la prochaine saison.

### **Préparation de la saison 2017-2018**

La responsabilité de la saison à venir sera assurée par la commission sportive du Grand Est, pour le championnat maintenu dans le territoire de chacune des trois ex-ligues, selon les formules prévues par son règlement actuel.

#### ***Modalités d'inscription des équipes***

Sur la base des montées descentes annoncées par les responsables des trois ex-ligues, les bulletins d'inscription des équipes pour la prochaine saison seront préparés par les services régionaux : les bulletins de l'année dernière seront fournis par les responsables du championnat de chacune des trois ex-ligues pour que tous les items nécessaires y soient mentionnés. L'envoi aux clubs sera fait par les secrétariats des 3 ligues, avec retour au secrétariat de la LGETT pour le 19 juin.

Le secrétariat adressera aux responsables actuels du championnat de chacune des trois ligues, la liste des équipes inscrites dans chaque division, ainsi que l'information sur les poules de la zone dès que celles-ci auront été constituées, sur la base des informations nationales, donc le 3 ou 4 juillet. Ceci permettra à chacun des responsables du championnat de préparer les poules de son territoire, avec la validation par les membres de la commission de son territoire, et les adresser au secrétariat de la LGETT pour le 8 juillet.

### ***Modalités de suivi***

Le suivi de chaque journée sera réalisé par les services régionaux, qui éditeront les listes de litiges à l'issue de chaque journée, pour les adresser aux responsables actuels pour validation.

Les sanctions automatiques seront alors notifiées directement par la ligue. Les cas à discuter sont communiqués à l'ensemble de la commission (homogénéité des décisions) et adressées par la ligue.

### ***Règlements sportifs***

Il est proposé que les balles en plastique soient obligatoires pour toutes les compétitions régionales.

Les cautions sont supprimées ; les nominations des juge-arbitres seront sous la responsabilité de la CRA.

#### ***1. Championnat masculin***

Préparation d'un règlement commun par la forme pour les championnats conservés sur les territoires des trois anciennes ligues : les informations sont données pour la première phase seulement, la deuxième phase sera faite ultérieurement, pour ouvrir vers le règlement de la saison suivante.

#### ***2. Championnat féminin***

Le championnat féminin était régional en Champagne Ardenne et en Lorraine, et départemental pour l'Alsace, organisé les saisons précédentes seulement dans le Bas Rhin. Ces dispositions seront conservées, et l'information sera donnée aux équipes, pour la deuxième phase pour préparer le règlement de la saison suivante.

### **Premières réflexions pour le championnat par équipes 2018/2019**

Préparation de la deuxième phase 2017/2018 en anticipation

Evolution pour un championnat sans limites départementales, avec poules géographiques, sauf pour les divisions les plus élevées : réflexion pour une pyramide en intégrant la notion de niveau sportif des équipes actuelles.

Des points spécifiques devront également être pris en compte :

- Participation des féminines dans toutes les divisions

- Notion de joueur absent

- Juge-arbitrage, selon les niveaux

- Horaires

Les réflexions seront poursuivies pour établir des propositions pour présentation – discussion avec les départements